

Petit vocabulaire des formes d'engagement

Être bénévole :

Bénévole : de *béné* "bien" et *volo* "je veux", le bénévole est un bienveillant.

« Le bénévolat dont le militantisme ne serait qu'une option particulière, n'est pas un phénomène nouveau. Inhérent aux relations sociales, il s'incarne, au siècle dernier, dans les conduites endogènes de solidarité mutualiste au sein des classes ouvrière et paysanne comme dans les pratiques charitables des classes dominantes inspirées par les valeurs chrétiennes. »

(M. Barthélémy, Association, un nouvel âge de la participation).

« Le bénévolat est tout d'abord une action non rémunérée, ce qui sous-entend un acte de don, avec un salaire symbolique. Il est ensuite un acte qui se tend vers la communauté, vers autrui. On peut aussi le définir comme un acte non obligatoire, même si, au niveau local, il apparaît important de donner du temps pour la communauté à laquelle on appartient. A la base de l'engagement bénévole, il y a une contrainte d'ordre moral, relevant d'une éthique personnelle axée sur l'altruisme. Le bénévole est un " citoyen actif , qui agit et se sent responsable du quotidien dans la société. »

(A. Ramage, Bénévoles et salariés, pratiques et problèmes, p.51, Vie associative et démocratie : éloge de la fragilité, n°355, déc 2000, Economie et Humanisme)

« Dans une société où l'on s'interroge sur d'autres formes de citoyenneté que celles liées au travail et à l'entreprise, le bénévolat préfigure des rôles et des statuts nouveaux : une autre figure de la citoyenneté.

(D. Ferrand-Bechmann, Bénévolat et Solidarité, Ed. Syros-Alternatives, Paris, 1992.)

Être militant :

Militant : de *militer* " faire la guerre ", qui combat, qui lutte (Dictionnaire Robert)

« Etymologiquement, le militant est celui qui risque sa vie en soldat dévoué à la cause. Formé à l'intérieur du groupement et donc lui devant tout, promu grâce à lui, il fait don de sa personne, pouvant même parfois sacrifier sa vie privée, négligeant le présent pour mieux assurer l'avenir. Car la longue durée est son horizon ; les combats perdus ne sont que des batailles dans une guerre de longue haleine. L'engagement ne peut donc être ponctuel, même s'il doit être revivifié souvent. Il ne peut être non plus partiel. L'individu tout entier est requis mais simultanément la personne privée n'apparaît que rarement, puisque aussi bien il n'exprime l'entité collective qu'en taisant ses caractéristiques. »

"(J. Ion, La fin des militants? Editions de l'atelier, Paris, 1997).

Être volontaire

Volontaire : personne bénévole qui offre ses services par simple dévouement (Dictionnaire Robert)

« Handicap International travaille avec des volontaires. C'est un statut qui existe en France et qui est reconnu. Il s'agit de "volontaire de la solidarité internationale". La grande différence entre le bénévole et le volontaire c'est que le premier n'est pas rémunéré alors que le second reçoit des indemnités. Attention ! il ne s'agit pas d'un salaire, mais d'indemnités. Un volontaire n'est pas un professionnel. »

(A.M Creis, Département des ressources humaines, Handicap International).

« Même si le terme de volontaire est souvent employé comme équivalent de bénévole, il octroie à l'expatrié une couverture sociale pendant sa mission et une rémunération (non assimilable à un salaire) d'une valeur mensuelle comprise généralement entre 4000 et 6000 F. »

(J.Siméant, La professionnalisation humanitaire comme réalité et comme enjeu, actions associatives, colloque de recherche, Université de Saint Etienne).